

AGRICULTEUR : COMMENT CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC ?

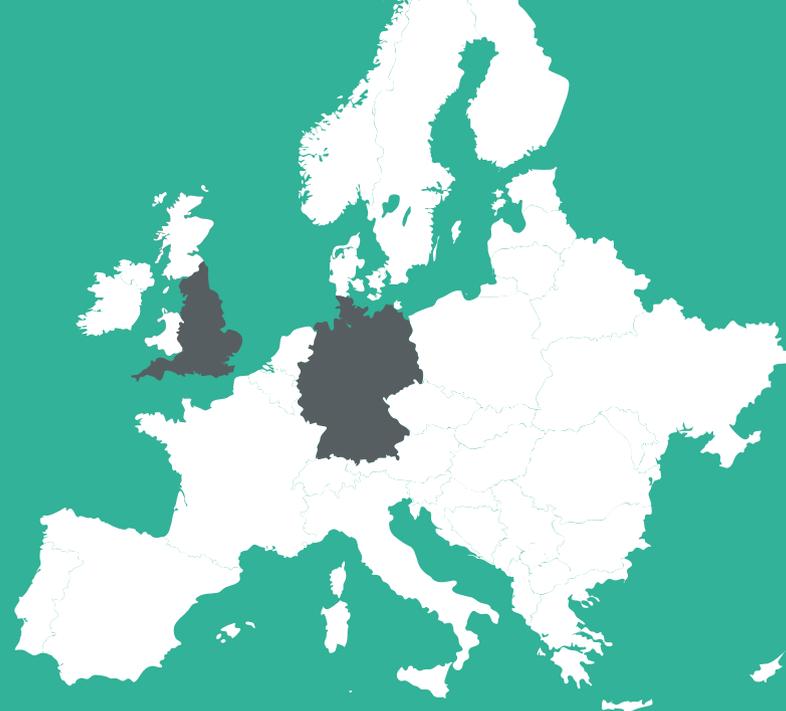
Les agriculteurs sont encouragés à **suivre les bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air** recensées dans un guide téléchargeable sur le site www.ademe.fr.

Ce guide présente 14 fiches thématiques portant sur les pratiques d'élevage et la gestion de la fertilisation.

FERTILISATION MINÉRALE : QUELLES BONNES PRATIQUES SUIVRE ?

3 types d'action sont encouragées :

- 1 Optimiser les apports d'azote** (fiche n° 11)
 - ajuster les apports aux besoins des cultures
 - tenir compte des conditions et prévisions météorologiques lors des épandages
- 2 Utiliser les meilleures techniques d'apports** (fiche n° 14)
 - enfouir ou injecter les engrais uréiques (urée et solution azotée) dans le sol
 - irriguer après un apport d'urée ou de solution azotée
- 3 Choisir des engrais azotés minéraux simples moins émissifs** (fiche n° 13)



QUELLES RECOMMANDATIONS DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS ?

En Allemagne, les engrais azotés uréiques sont interdits d'utilisation sauf s'ils sont enfouis dans les 4 heures qui suivent leur épandage ou s'ils sont protégés de la volatilisation par des inhibiteurs d'uréase.

Au Royaume-Uni, le Guide des bonnes pratiques (Code of Good Agricultural Practice for Reducing Ammonia Emissions) invite les agriculteurs à choisir des engrais azotés moins émissifs en privilégiant les ammonitrates et l'urée stabilisée avec inhibiteurs d'uréase.

Crédits photos : Unsplash ; Tom Windkels Artur Aidvirkhanov Pexels ; Johannes Plenio - Création ; Frank Barré

L'AIR, C'EST NOTRE AFFAIRE!

COMMENT CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE L'AIR EN TANT QUE CONSEILLER OU AGRICULTEUR ?

26 % des émissions d'ammoniac proviennent des engrais minéraux azotés qui ne présentent pas tous les mêmes risque de volatilisation :



Le guide ADEME* fait les recommandations suivantes :

- substituer l'urée granulée et la solution azotée par des engrais moins émissifs
- utiliser de l'urée granulée avec inhibiteurs d'uréase (type NEXEN)
- utiliser de l'urée granulée à libération progressive et contrôlée

* ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

fertiline

fertiline

La reconquête de la qualité de l'air passe par un **Plan national ambitieux de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)**.

Tous les secteurs d'activité doivent y apporter leur contribution : l'industrie, les transports, le secteur résidentiel, et l'agriculture.

Pour ce secteur, la principale cible est la réduction des émissions d'ammoniac.



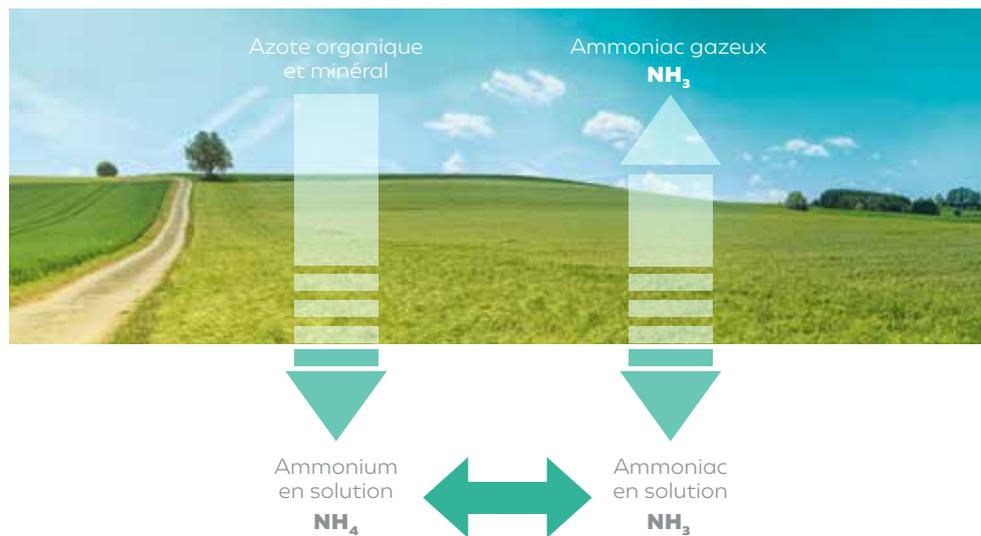
94%

des émissions d'ammoniac en France sont issues du secteur agricole

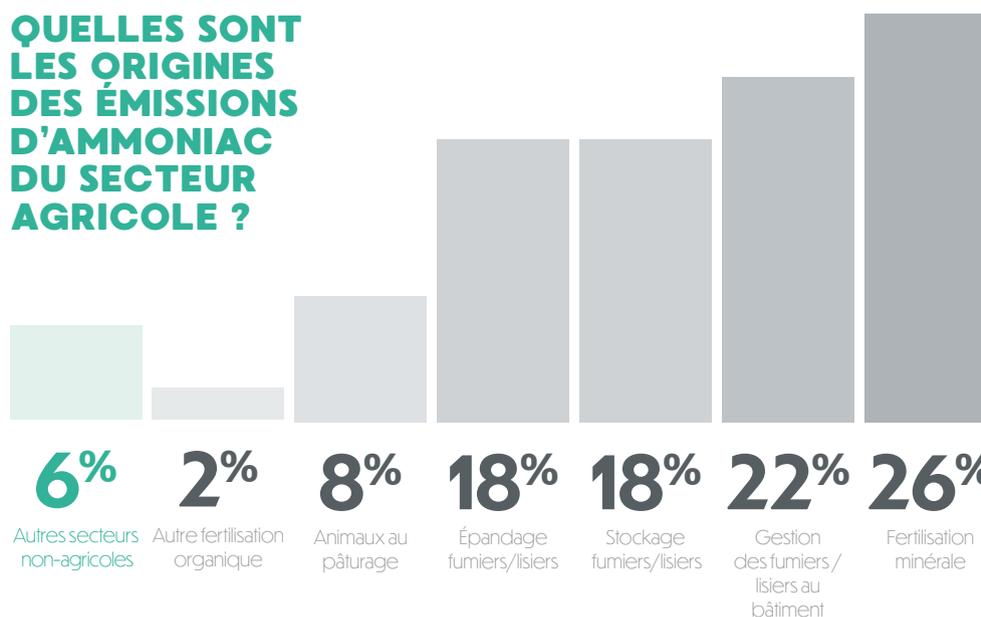
fertiline

QU'EST-CE QUE L'AMMONIAC ?

L'ammoniac est un gaz léger, incolore, malodorant et irritant qui se dissout facilement dans l'eau du sol et dans l'air.



QUELLES SONT LES ORIGINES DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC DU SECTEUR AGRICOLE ?



POURQUOI LES ÉMISSIONS D'AMMONIAC POSENT-ELLES DES PROBLÈMES ?

1

L'ammoniac retombe en majorité au sol dans un rayon de 100 km, soit sous forme d'ammoniac « sec », soit sous forme de pluies « acides », ce qui contribue à **l'acidification et à l'eutrophisation des milieux**.

2

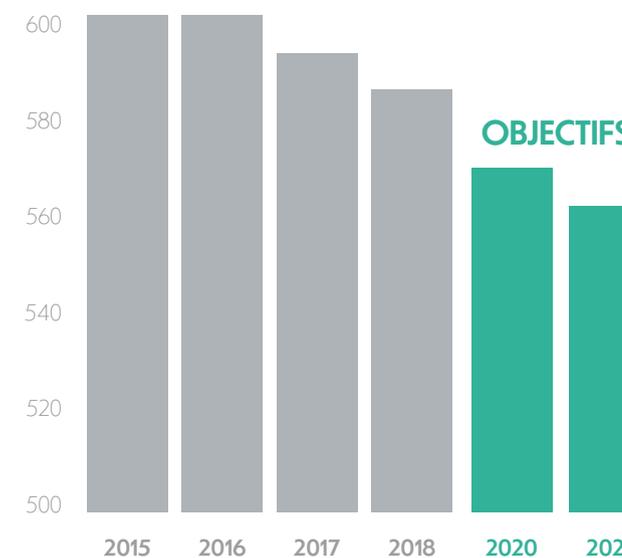
L'ammoniac se transforme pour une partie (1 à 2 %) en protoxyde d'azote (N₂O) qui est un puissant **gaz à effet de serre**.

3

Il se combine avec les oxydes d'azote issus des activités industrielles et du trafic routier pour former **des particules fines**, nocives pour la santé car, elles peuvent atteindre les alvéoles pulmonaires et pénétrer dans le sang causant asthme, maladies respiratoires ou cardiovasculaires & cancers.

QUELLES QUANTITÉS D'AMMONIAC SONT ÉMISES DANS L'AIR ?

Émissions totales (en tonnes d'ammoniac)



Dans le cadre de ses engagements internationaux, la France a pour objectif **de réduire de 4 %** (horizon 2020) **et de 13 %** (horizon 2030) ses émissions d'ammoniac **par rapport à 2005**.